

MAIRIE DE BIRON

BULLETIN MUNICIPAL N°83



2ème Semestre 2018

MOT DU MAIRE

Chers Bironnais,

2018 s'achève douloureusement pour notre pays. Le malaise social généré depuis des années par les difficultés à vivre, à trouver du travail, à assurer une bonne existence pour nos enfants, s'est traduit par des manifestations et des blocages de la société.

Qui d'ailleurs parfois, s'ajoutent aux difficultés. Pourtant nous comprenons certaines revendications, justifiées et motivées par des inégalités croissantes et criantes. Nous espérons que les premières mesures, initiés par le Chef de l'Etat et l'exécutif, seront de nature à renouer le dialogue social et à sortir par le haut de cette crise. Bien sûr tout n'est pas possible, mais beaucoup peut raisonnablement être fait !

Rien cependant ne saurait justifier une telle violence destructrice, parfois mortelle.

Cette année 2018, décidem-

ment très difficile, s'achève aussi par un attentat à Strasbourg, faisant des victimes et plusieurs blessés graves.

On se demande comment autant de haine est possible, pour justifier de tels actes.

Notre véritable ennemi est le terrorisme, en fait il s'attaque au fondement de notre société, ou malgré les difficultés, il existe réellement un vivre ensemble.

Nous devons tout faire pour le promouvoir, en étant solidaires, unis.

Ça commence ici à BIRON sur notre territoire. Puisse la nouvelle année être meilleure.

Notre village a retrouvé de la capacité à investir. 13 lots sur 17 ont été vendus au Lotissement Bacqué. Aussi nous avons fait réaliser un bel aménagement du parking de la Mairie et fait installer l'éclairage au stade. Ceci aidera à



accueillir les écoles de foot notamment féminines qui voient monter leurs effectifs et un stationnement ordonné en semaine et pour les grandes manifestations.

D'autre part nous accueillons Mme Céline BRISSARD, infirmière libérale qui vient d'ouvrir un cabinet aux anciens établissements Goardères.

Bonne année à tous et à vos familles.

Meilleurs
VOEUX
2019

Ce « numéro 83 » a été conçu et réalisé
par la « commission bulletin » du conseil municipal
Laurine, Sandrine, Laurent & Bernard .
Merci également aux divers rédacteurs d'articles,
pour leur contribution à la fabrication de ce journal.

SOMMAIRE :

VIE COMMUNALE	2-3-4
VIE ASSOCIATIVE	5-6-7-8-9-10
INTERCOMMUNALITÉ	11

VIE COMMUNALE

Travaux d'aménagement du parking de la mairie

Après avoir retrouvé quelques capacités financières, les 2 projets inscrits au budget ont pu être réalisés sur l'année 2018.

Le premier porte sur l'aménagement, réfection intégrale

du parking avec pose de bordures, reprise du talus, clôture, enrobés et marquage des places de stationnement. Ces travaux sont entièrement financés par la commune, et réalisés avec l'assistance de la

Maîtrise d'Ouvrage de la CCLO. Les plantations, et le marquage au sol seront également financés et réalisés par la CCLO compte tenu qu'elle détient la compétence.

ENTREPRISES	Montants	Financements
REY-BETDEDER : Aménagement du parking	41 729,05	Commune 100 %
ENEDIS : Déplacement du compteur	4 215,24	Commune 100 %
TOTAL €	45 944,29	100 %



Eclairage du stade

Le second porte sur l'installation d'un éclairage homologué pour un classement fédéral (Niveau E5) au stade municipal. Equipement qui se traduit par la pose de 4 mâts équipés chacun de 3 projecteurs de 2000W (puissance 25,20 kW) d'une hauteur de 18 m.

Contrairement au premier, cet équipement peut être subventionné par la LFA (Le Foot Amateur) de la Fédération

Française de Football à hauteur de 20 %, soit 8 746,40 € sous réserve que la commission des équipements de la Ligue valide l'installation.

Une augmentation de la puissance électrique, a été nécessaire, avec un passage en 72 kVA, avec un nouveau branchement et l'installation d'une nouvelle armoire de commande qui permettra de gérer l'éclairage de l'aire de jeux sur 1/2 terrain.



ENTREPRISES / DEPENSES	Montants	SUBVENTIONS / RECETTES	Montants
INGESOL : Etude de sol	1 970,40	LFA (20 %)	8 746,40
CEGELEC : Eclairage du stade	50 508,48	Etat (Rembt TVA)	8 410,00
ENEDIS : Raccordement électrique	3 733,78	Commune (Fonds propre)	39 056,26
TOTAL €	56 212,66	TOTAL €	56 212,66

Aménagement et accessibilité de la salle des sports

Programmations 2019.

Depuis juin les membres des commissions travaillent en concertation avec le Maître d'œuvre O2Cen, missionné pour cette opération afin qu'un dossier soit présenté au subventionnement de l'Etat au titre de la DETR 2019 (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux) à hauteur de 20 à 30 %. Ces travaux porteront sur :

Salle des sports :

Remplacement de la couverture actuellement corrodée. Mise en place d'un système de chauffage radiants gaz. Quelques travaux d'embellissement des façades exté-

rieures (habillage, peintures). Remplacement de la verrière au dessus du porche.

Le raccordement à la conduite principale de gaz a été réalisé jusqu'à la limite de l'enceinte sportive conjointement avec l'alimentation électrique du stade par GRDF pour un montant de : 1 192,76 € HT.

Bâtiments annexes (salles de réunion - vestiaires - Foyer foot) : Remplacement des couvertures amiantées, remplacement du ballon d'eau chaude ECS par chaudière gaz.

Mise aux normes d'accessibilité PMR de l'ensemble

des bâtiments (identifiés et programmés dans l'agenda Ad'Ap) : création d'une toilette PMR (Personne à Mobilité Réduite), réfection de la rampe d'accès du parking vers la salle des sports actuellement à 7 % (pour un maxi de 5 % autorisé).

L'ensemble de ces travaux est estimé à : 359 372 H

(Maîtrise d'œuvre, bureaux de contrôle compris).

Ces travaux pourraient être financés : Etat (30 %), Fonds de concours de la Communauté de Communes (15 %), Commune (7 % autofinancement, 28 % emprunt), Emprunt relais TVA (20%).

Conseils Municipaux

En dehors des décisions qui relèvent du personnel (médecine préventive, formation, médiation préalable) de l'administration générale (gestion des baux communaux, commission électorale...), de la finance (taux d'imposition, budgets) qui ont rythmé et animé les **huit conseils municipaux de l'année 2018, certaines sont à souligner comme :**

Défense Extérieure **Contre l'Incendie (DECI):**

Les contrôles techniques des points d'eau incendie doivent être effectués au titre de la police spéciale de la DECI, sous l'autorité du Maire. L'exercice de ce pouvoir de police du maire engage la responsabilité civile de la com-

mune, en cas notamment d'inadaptation du réseau de distribution d'eau au matériel de lutte contre l'incendie de l'impossibilité de raccorder l'autopompe en service aux bouches d'incendie, d'une alimentation insuffisante des bornes d'incendie ou encore du défaut de fonctionnement de la bouche d'incendie la plus proche.

La réglementation oblige le Maire à prendre un arrêté fixant la DECI, et recommande l'élaboration d'un Schéma Communal de DECI. Le décret du 27 février 2015 précise les méthodes d'élaboration des documents, le contenu, en conformité avec le règlement départemental.

Face à la complexité de sa

mise en œuvre, le Conseil Municipal a décidé de faire appel à l'assistance Administrative et Technique du service Voirie et Réseau Intercommunal de l'APGL.

Outre l'adhésion au service 896,88 €, le coût de l'étude est estimé à 2 800 €.

Dissolution du Syndicat Intercommunal de Lagor au 31/12/2018 :

Le syndicat a été créé en janvier 2011, après l'abandon des 3 compétences par la Communauté de Communes de Lagor : petite enfance, maison de retraite, et portage de repas à domicile - participation financière aux actions sociales. En 2015 le syndicat a transféré la compétence petite

enfance à la nouvelle intercommunalité fusionnée, la Communauté de Communes Lacq-Orthez. En 2017 il vote la suppression de la compétence portage de repas - participation financière aux actions sociales (avec effet au 1^{er} janvier 2019), et la suppression de la compétence maison de retraite en 2018 car la commune de Lagor s'est portée acquéreur du terrain. Face à ses changements, le syndicat n'ayant plus vocation à fonctionner, le comité syndical s'est prononcé sur sa dissolution qui a été validée

Formation Défibrillateur

A l'initiative de l'infirmière libérale Céline BRISSARD, récemment installée sur la commune et comme évoqué lors du précédent bulletin municipal, une formation gratuite sur l'usage du défibrillateur a été programmée le 1^{er} décembre de 10h à 12h. Une dizaine de personnes étaient présentes. Un Pompier, M. Yves DELAS, est venu bénévolement assurer la formation. Il a d'abord commencé par donner des explications utiles notamment une application téléchargeable où sont répertoriés et localisés tous les défibrillateurs : **Staying Alive**.

Et pour info, notre commune en possède deux. Un dans le porche de la salle des sports et un autre dans les locaux du local pétanque du Cochonnet Bironnais. L'infirmière, Céline, en possède également un

par l'ensemble des conseils municipaux des collectivités membres.

Modification statutaire du Syndicat Intercommunal d'eau et d'assainissement Gave & Baïse

A compter du 1^{er} janvier 2018 le syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Gave et Baïse est transformé en Syndicat Mixte, composé de 39 communes et d'une EPCI (la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées pour la compétence assainissement collectif et non collectif des communes d'Ar-

bus, Artiguelouve, Aubertin, Laroin et Saint-Faust).

Action Sociale :

Trois soutiens financiers ont été accordés avec une enveloppe globale de 793 € pour :

- une aide technique en faveur d'une personne en situation d'handicap pour le remplacement de la chaudière (vétuste).
- la réalisation d'une tranchée pour le remplacement d'une canalisation d'eau potable.
- les communes sinistrées du département, intempéries du 12 juin 2018.

personnellement. Après les explications, la pratique... tout d'abord faite par le Pompier. Ensuite tous les participants ont pu se familiariser avec la manipulation du défibrillateur et le massage cardiaque



qui doit obligatoirement s'y associer. Ces gestes de premiers secours peuvent sauver un grand nombre de vies et chacun de nous peut être amené à les réaliser un jour. Tout le monde s'est exécuté sur un mannequin avec beaucoup d'implication. Et ce fût un bon moment de partage !!! M. Yves DELAS a proposé ensuite pour poursuivre dans ces démarches, des formations aux premiers secours au tarif de 55€ qu'il peut dispen-

ser par petit groupe de 8 à 10 personnes et voici ses coordonnées : 06 10 93 82 01. Un grand merci donc aux deux protagonistes dont **Céline BRISSARD, infirmière libérale installée depuis octobre dans son cabinet situé au 20, route de Bras-salay** (dans les locaux de l'Entreprise Pyrénées Fermettes et Ossatures) dont voici ses coordonnées également 06 22 33 15 13.

Tennis de Table Biron-Orthez



Le club de Tennis de Table Biron Orthez continue son bonhomme de chemin autour de la petite balle blanche. Avec le départ attendu de nos 2 meilleurs éléments, nous n'avons engagé que 3 équipes en championnat. La grande majorité des joueurs évolue aujourd'hui à un niveau supérieur et ce n'est pas sans difficultés sportives que nous terminons cette première phase 2018-2019.

L'équipe 1 va retrouver la Régionale 3 et un niveau sportif plus adapté à ses capacités. Notre équipe 2 de Promotion Régionale est aujourd'hui assurée du maintien. L'équipe 3 en départementale 1 connaîtra certainement la descente en D2 mais a rarement aligné une équipe complète tout en incorporant de jeunes joueurs prometteurs.

C'est en effet la satisfaction de la rentrée avec une école de Tennis de Table qui fonctionne bien et attire des jeunes de talent. L'entraînement du mardi soir avec un professionnel engendre des frais assez importants pour

notre petit club mais apporte une vraie plus-value.

Le premier tour du championnat jeune 2018-2019 a ainsi vu trois Bironnais monter sur le podium départemental et les 3 autres présents ont eu des résultats encourageants.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir la première journée des féminines du département dans notre salle. Une belle réussite en collaboration avec le Comité 64 : 28 compétitrices de 10 à 71 ans présentent et motivées.

Attirer des jeunes et de nouveaux licenciés reste notre difficulté majeure, en raison bien souvent de conditions de jeu hivernales peu adaptées à la pratique du Tennis de Table.

La réputation de la salle de Biron n'est malheureusement plus à faire et trouver des degrés supplémentaires en évitant les gouttes est de plus en plus une nécessité. Gageons que les études et travaux prévus en 2019 nous apportent quelques réponses...

Merci à la commune de Biron et à nos partenaires privés pour leur soutien financier. Bravo à nos fidèles supporters et supportrices pour leur présence et leurs encouragements.

N'hésitez pas à franchir la porte de la salle de Biron pour nous rejoindre.

Le Président Manu PARENT

Site internet du club :

ttbiron.cd.st

Courriel du club :

TTBO@lavache.com



Les jeunes du TTBO au Championnat Jeunes 2018-2019



Les chiffres en disent long. En 2012/2013, l'ES Pyrénéenne était composée de 117 licenciés. Deux stades dont un, à Maslacq éclairé, nous permettaient de travailler dans de bonnes conditions. Nous avons si bien travaillé que cette saison, l'ESP a dépassé les 300 licences (307 à ce jour) et se retrouve à l'étroit. Heureusement, la municipalité de Biron a répondu favorablement à notre sollicitation et le stade est maintenant équipé d'un éclairage normalisé. Merci à Monsieur le Maire pour ce bel investissement.

Mais avec 11 équipes à l'ESP plus 5 au sein du Groupement de Jeunes USCG-ES Pyrénéenne nous sommes un peu à l'étroit ! Malgré ces petits soucis de logistique, le sérieux du club a été récompensé. **Chez les garçons le Label Bronze a été remis au groupement. Benoit Pourtau, à l'initiative de la labellisation a travaillé dans l'ombre et peut être fier d'avoir su entraîner l'ESP dans son projet. Chez les filles, c'est Hervé Latrubesse, à l'origine de la section, qui a fait postuler l'ESP. Avec plus de 70 filles, des éducateurs formés, le sérieux du**

club a été récompensé par le Label Ecole de Foot Féminin Argent. Le label a été remis à Biron le 3 décembre à Cécile Danilo, nouvelle responsable de la section féminine devant l'ensemble des Ecoles de Foot Féminines du 64.



Chez les adultes, nous avons maintenant 4 équipes seniors et une vétérans.

Nos deux équipes à 11 évoluent en championnat district, le maintien est l'objectif avoué avec un effectif jeune et plein d'avenir. Nous avons également 2 équipes à 7, une seniors et une équipe vétérans qui pratiquent du foot loisir le dimanche matin.



Enfin, nouveauté de la saison, une équipe senior féminine à 8 a été créée. Co-leader de son championnat à la trêve, c'est la bonne surprise chez les seniors.

Les dirigeants ont bien du travail mais sont motivés et le plaisir de voir du football dans notre village, 22 ans après la

fusion avec Maslacq est l'objectif de tous.

Coté financier, les sponsors sont nombreux et l'ESP remercie d'avance les bironnaises

et bironnais pour leur accueil lors de la vente de calendriers puis de la vente de gâteaux prévue le dimanche 13 janvier au porte à porte sur la commune.

Je vous souhaite une bonne année en espérant vous rencontrer sous les nouveaux projecteurs du stade de Biron au bord du terrain ou même sur le terrain si vous voulez essayer le foot au sein de l'ES

Pyrénéenne !

Benoit RAFFIER,
Président de l'ESP depuis 2012 !

Le Cochonnet Bironnais



L'Assemblée Générale a eu lieu le 16 novembre dernier. Hormis 3 démissions, le bureau du club est inchangé. Jacques LAVIGNE en reste le Président. Nous remercions la mairie ainsi que tous les sponsors pour leurs aides financières et matérielles. Grâce à eux, le solde du bilan financier 2018 est légèrement positif. Sur le plan sportif, nos licenciés ont bien représenté notre association du village dans les diverses compétitions de la saison 2018.

Les concours 2018 organisés par le club se sont bien déroulés avec une bonne fréquenta-

tion de joueurs. En effet, nous jouissons d'un terrain municipal divisé en 90 cadres de jeu ; c'est l'un des plus vaste du département. De plus, depuis l'extension de notre local, nous pouvons recevoir aisément un grand nombre de participants. En conséquence, le district nous a attribué pour la saison 2019 plusieurs compétitions.

En 2019,

le Cochonnet Bironnais fêtera son 30ème anniversaire.

Comme chaque année, notre club a participé au Téléthon. Une après-midi

« loisir pétanque » ouverte à tous a eu lieu le samedi 8 décembre dernier. La totalité des recettes (vente de pâtisseries et de boissons ainsi qu'une collecte) a été réservée au Téléthon 2018.

A l'aube de la nouvelle année, nous vous souhaitons de bonnes fêtes et vous présentons nos meilleurs voeux pour 2019 !!



Arrivée des cyclos au local pétanque pour le Téléthon.

Ateliers Art Brico64

Nouvelle activité à Biron. **Atelier Art Brico64** animé par Patricia DE SOUSA qui propose de **l'initiation à la décoration par la récup.**

Pour adultes, adolescents, enfants (8ans). Avec trois créneaux le **mercredi** :

10h30 - 12h

13h30 - 15h

15h30 - 17h

Réalisez vous même des éléments de décors uniques à partir de matériaux de récupération chapeaux de table, suspensions, couronnes et autres objets poétiques pour

vos fêtes et autres.

Premier atelier le 9 janvier 2019 dont voici les renseignements :

Tarif : 12 € - Date limite de réservation le 7 janvier au soir. Places limitées à 10 personnes par atelier. Si moins de 5 participants l'atelier sera annulé et/ou reporté à une date ultérieure.

Inscription :

patatoche7@gmail.com

A votre créativité !!!



La Gaule Orthézienne

LACS DES BARTHES



Un véritable pôle vert et de loisir pêche sur le territoire de Biron... et une belle aventure pour l'AAPPMA et la commune...

Le site des lacs des Barthes de Biron s'est imposé en une dizaine d'années, grâce à ses aménagements et sa gestion, comme un pôle unique dans le département pour la pratique du loisir pêche et sa pédagogie.

Il doit à la qualité de ses paysages sauvages, de son arboretum, de ses aménagements et de ses eaux cristallines poissonneuses d'être devenu un lieu de vie et un havre de paix et de détente.

Les anciennes gravières de Biron sont désormais un lieu de prédilection et un rendez-vous incontournable pour les marcheurs, les sportifs, les pêcheurs, les amoureux de la nature et les familles.

Ce pôle attractif à vocation environnementale, économique, touristique et sociale est le fruit d'une oeuvre collective menée par l'AAPPMA La Gaule orthézienne et la commune de Biron qui ont su tisser au fil des ans un parte-

nariat solide.

Aussi, lorsque La Gaule orthézienne a proposé de s'investir dans l'aménagement et la gestion des Barthes, la commune de Biron a répondu à son initiative, son dynamisme et le sérieux de ses propositions par la confiance et le courage des choix politiques qu'elle a su faire pour le devenir de ce site.

La commune et l'AAPPMA ont ici labouré ensemble pour semer les graines de l'avenir du loisir pêche sur notre territoire.

Les dernières actualités de la Gaule Orthézienne sur le site des Barthes :

Octobre : gros repeuplement piscicole issu de la vidange de notre nurserie de la Saligue aux Oiseaux, avec notamment une belle population de Black Bass dont la reproduction a été remarquable.

Décembre : une vingtaine de pêcheurs se sont retrouvés dès l'aurore pour une journée d'action programmée et orchestrée par Pierre Dufourcq, le vice-président de

l'AAPPMA et responsable de la commission de gestion du site au coeur de l'association. Les pêcheurs se sont répartis en trois groupes d'activités et d'actions différentes :

Tronçonneuses et cisailles en main (et beaucoup d'huile de coude aussi...), un premier groupe s'est lancé dans un débroussaillage et un ébranchage ciblés. L'action avait pour but la réalisation d'aménagements paysagers accueillants facilitant l'accessibilité aux différents postes dans le rideau de végétation qui colonise la berge gauche du *Carnadrome* (lac situé sur la gauche du parking principal).

Un second groupe, recyclant les branches coupées, s'est lancé dans une ambitieuse opération d'aménagement piscicole en réalisant des récifs artificiels arbustifs qui serviront d'habitat, de refuge et de lieu de reproduction pour les poissons. Quinze récifs arbustifs ont ainsi pu être immergés depuis une barque dans divers points stratégiques du *Carnadrome*.

Enfin, un troisième groupe a procédé sur les hauts fonds qui entourent les îlots du *Lac Toutes Pêches* à une série de plantations d'essences aquatiques autochtones. Ces



mini-roselières ont pour but de préserver et favoriser le développement de la biodiversité (batraciens, insectes, alevins...)

Nouveauté pour 2019 :

En 2019, les quatre lacs seront tous ouverts à la pêche. Cependant, sur recommandation de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, la pêche des poissons blancs sera autorisée mais classée en No-Kill sur le lac du *Carnadrome* (au même titre que la pêche du Black-Bass sur l'ensemble des lacs).

Dernière minute :

Tous les pêcheurs intéressés par la pêche sur notre territoire et par nos activités sont cordialement invités à assister à l'Assemblée Générale an-

nuelle de La Gaule Orthézienne qui se déroulera le samedi 16 février à partir de 16h30 à la salle municipale de la Maison Gascoin à Orthez (face aux arènes). Tous sont les bienvenus à ce moment de rencontre et d'échange



privilegié qui se clôturera par le pot de l'amitié offert par l'AAPPMA. Une date à retenir dans l'agenda !!!

**Le Président de La Gaule orthézienne,
Michel Arénas**

Soleil d'Automne

Les adhérents ont passé un excellent moment et apprécié l'excellent repas de fin d'année. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation. Nous maintenons ce nombre malgré les décès et les problèmes de santé...et aussi d'autres qui s'estiment trop jeunes pour participer au repas et activités du club des aînés. D'ailleurs nous rencon-

trons beaucoup de difficultés pour organiser les sorties par manque de personnes et nous nous questionnons sur un rapprochement vers d'autres clubs du secteur.

Une collecte en faveur du Téléthon lors du repas a permis de faire un don de **268 €**.

La marche du vendredi à toujours ses adeptes et tous ceux qui veulent nous rejoindre

seront les bienvenus. Rendez-vous au parking de la mairie à 9h.

Prochaine rencontre à noter d'ores et déjà dans votre agenda, **le repas du 5 mars 2019 pour Mardi gras avec son traditionnel beignets de carnaval** et nous procéderons au renouvellement des adhésions.

Au plaisir de vous retrouver !!



La présidente
Gisèle
**POURTAU-
MONDOUTEY**

Les Fauvettes

Suite à l'Assemblée Générale en date du 16 octobre, le nouveau bureau s'est constitué :
Emilie POUEYS : Présidente
Emilie JUYON : Trésorière
Sandrine VIVIAND-CASSOU
et Elodie LABORDE :
Co-Secrétaires

Et voici les informations et projets de l'Association :

Lotos :

Une semaine de lotos a déjà eu lieu en septembre 2018. Deux autres semaines sont prévues en 2019 : semaine 9 et semaine 20.

Vente de vins et de sapins :

L'association a proposé à l'ensemble des familles de l'école et des habitants des 3 villages une vente de sapins et de vin. Nous souhaitons réitérer ces

opérations en espérant un plus grand engouement, notamment pour les sapins... D'autres ventes de vin seront sûrement proposées dans l'année.

Marché de Noël :

Il a eu lieu le 21 décembre 2018 de 16h à 18h30 sous le porche de l'école. Vente d'objets confectionnés par les enfants, crêpes, boissons chaudes...

Vente de gâteaux :

Nous envisageons d'organiser une vente de gâteaux en mars 2019.

Fête de l'école :

Elle se déroulera comme d'habitude fin Juin et comme l'an dernier, nous reconduirons cette fête en invitant les habitants des 3 villages afin de



créer un vrai évènement.

Enfin, un autre projet est en réflexion. Nous souhaiterions organiser en mai 2019, une ballade familiale ouverte à tous (à pied ou en vélo, sur 5 ou 10 kms), moyennant une inscription avec cotisation. A l'issue, une auberge espagnole sur le stade serait proposée.

En vous souhaitant de joyeuses fêtes et au plaisir de vous retrouver lors de nos animations.

Bibliothèque Intercommunale

Trois spectacles seront au programme durant l'année scolaire. Le premier a eu lieu Jeudi 4 octobre 2018. La Compagnie Coup de Balai nous a proposé « Histoires de couleurs ». Beau spectacle visuel et musical sur le thème des couleurs, mais aussi grandir, changer, l'identité, la dif-

férence, l'amitié, le rôle de l'imaginaire et du rêve dans la vie quotidienne. Mise en scène enjouée et encore un bon moment partagé.

Les derniers achats de livres sont en cours de catalogage et beaucoup de nouveautés vous attendent.

Ouverture au public :

Lundi de 16h15 à 17h30

Mercredi de 11h à 12h

Vendredi de 16h15 à 17h30

En vous souhaitant une merveilleuse année 2019...





La collecte des déchets et leur traitement par recyclage, incinération ou enfouissement relève de la compétence de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Faciliter le geste de tri pour réduire la quantité de déchets non recyclables est une de nos priorités retenue dans le projet de territoire que nous avons élaboré en 2016. Ce document trace la voie de nos actions pour les 15 prochaines années. Dans cette optique, la CCLO ne cesse de renforcer ce service qui participe au bien-vivre de chacun.

A l'avenir, la gestion des déchets devra évoluer vers une plus grande prise en compte de la valorisation matière et énergétique pour limiter au maximum l'enfouissement et s'adapter aux volumes des déchets produits. La réduction des déchets à la source sera aussi un axe fort de la politique de notre collectivité, grâce notamment à un développement accru du compostage individuel mais aussi collectif.

Mais pourquoi trier ?

Le tri de mes déchets est un geste simple qui permet de :

- Lutter contre le changement climatique : En utilisant

la matière recyclée, on évite de puiser dans les sols les ressources nécessaires à la fabrication des matériaux, on limite les pollutions et on économise de l'énergie.

- Limiter l'évolution des coûts : Les emballages recyclables coûtent 107 € la tonne en collecte et traitement soit 9,5 € par habitant tandis que la tonne d'ordures ménagères revient à 242 € soit 48 € par habitant. Grâce à la revente des matériaux et aux soutiens des éco-organismes, recycler coûte moins cher qu'incinérer les ordures.

Comment trier ?

Facile ! La CCLO met à ma disposition plusieurs contenants :

- un bac à couvercle jaune, dans lequel je dépose, en VRAC, tous mes emballages (sauf ceux en verre). Sur notre commune, ce bac est collecté le mardi matin des semaines impaires. Attention, seuls les emballages peuvent y être déposés ; les objets (décoration, tuyaux d'arrosage...) ne sont pas recyclables !

- un bac à couvercle vert, dans lequel je dépose mes ordures en sacs fermés. Celles-ci sont collectées tous les vendredis.

- un composteur, dans lequel je dépose mes déchets fermentescibles afin de produire du compost et limiter les ordures partant à l'incinération.

Pense-bête : les collectes démarrent très tôt le matin, je n'oublie pas de sortir mes bacs la veille des jours de collecte.

Et mes emballages en verre ?

Ils doivent être déposés dans des colonnes spécifiques situées sur le parking de la mairie, au lotissement Bacqué ou chemin Hia Dé Péré.

Je ne les dépose pas avec mes autres emballages, dans le bac jaune, car ils présentent un risque pour les agents qui collectent et trient mes déchets.

Que faire de mes autres déchets ?

Mes déchets verts, appareils électroniques, matelas... peuvent être déposés en déchetterie.

Encore un doute ? N'hésitez pas à consulter le site de la CCLO <https://www.cc-lacqorthez.fr/vivre-et-habiter/mes-dechets.html> ou à contacter le service déchets au 05.59.60.95.42.

Pas de collecte le mardi 1er janvier, reportée au 2.

MAIRIE DE BIRON

Ouverture au public :
le lundi de 10 h à 12h
Le mardi et jeudi
de 16h30 à 18h30

Téléphone : 05 59 67 00 75
Télécopie : 05 59 69 47 85
Messagerie :
mairie.biron@wanadoo.fr

FORMALITES

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU :

A partir du 30 novembre 2018, tout citoyen judiciaire pourra, s'il le souhaite, saisir le Tribunal administratif de Pau de sa requête par le site www.telerecours.fr.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES :

Désormais, la plupart des démarches administratives peuvent s'effectuer sur Internet sur le site :

www.demarches.interieur.gouv.fr

1ère demande, renouvellement, perte, vol de la CNI, du Passeport. Plus besoin de fournir l'acte de naissance. La Mairie qui traitera votre demande effectuera les démarches directement auprès du Service Central de l'Etat Civil ; le Consulat si vous résidez à l'étranger. Les certificats liés au véhicule, permis de conduire se font uniquement en ligne.

En bref, ce site vous explique les démarches et vous renseigne sur les façons de les accomplir.

INFIRMIERE

Infirmière Libérale

Céline BRISSARD
Tél : 06 22 33 15 13

Adresse :

20, route de Brassalay
64300 BIRON

ETAT CIVIL



Naissances :

Manon, Jade, Louise RESLINGER née le 14 septembre 2018 à PAU

Martin, Jon, Waimea POUQUEROU né le 13 décembre 2018 à PAU

Mariages :

Vincent DUBRASQUET et Sylvia ECHANIZ le 11 août 2018

Serge BARBERO et Sylvia BOLOSIER le 27 octobre 2018

Anthony, Sylvain FONTAINE et Virginie, Audrey, Danielle, Georgette ASTIER le 19 décembre 2018.

Décès :

Michel, Arnaud LACAVE-BOUCHE le 23 juillet 2018

Marie-Thérèse BONNECAZE-LASSERRE le 25 août 2018

Ginette, Charlotte PEES épouse LOUSTEAU le 8 septembre 2018

Thierry BERENGUER le 7 octobre 2018

Jean-Yves POUILLOUX le 27 Novembre 2018

Pauline, Jeanne TILLEMENT veuve BAREILHES le 28 novembre 2018

André LATRUBESSE le 7 décembre 2018

Recensement au 01/01/2016 : 616 habitants

Population au 01/01/2019 : 678 habitants

NUMEROS UTILES



URGENCE SECURITE GAZ :

Appeler GrDF au **0 800 47 33 33**
(appel gratuit depuis un poste fixe)

RACCORDEMENT AU GAZ NATUREL : appeler GrDF

au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)
POUR LES ABONNES Gaz de France DOLCE VITA:
09 69 324 324 (appel non surtaxé)
ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

ERDF Dépannage sécurité 09 726 750 64

Particuliers, raccordements :

Accueil ERDF 09 69 32 18 69

SAUR Dépannage 24h/24 : 05 81 91 35 00

Accueil: Avenue Charles Moureu 64150 MOURENX
les lundi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h
Courrier : Lons BP 224 - 64142 Billère

TELEPHONE – France TELECOM

Service clients : 1016 (appel gratuit)
Assistance technique : 3900 (choix 1)
Temps d'attente gratuit, puis coût d'une communication locale
Ligne en panne : 1015 - 24h/24h et 7j/7j (appel gratuit)
Courrier : Service clients - TSA 80016 - 59878 LILLE CEDEX 9